ST/IC/2002/23



29 avril 2002

Circulaire*

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services généraux d'appui

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

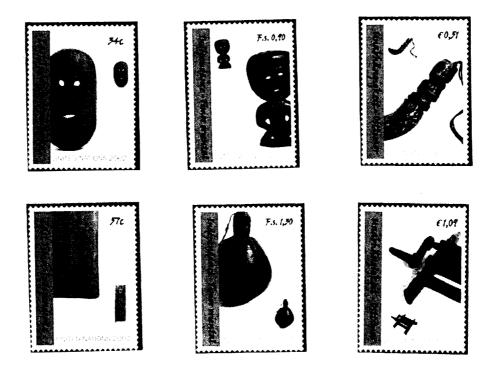
Objet: Premier jour d'émission (20 mai 2002) – « Indépendance – Timor oriental »

Timbres commémoratifs

- 1. Le lundi 20 mai 2002, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) émettra six timbres sur le thème « Indépendance Timor oriental ». Les timbres auront les valeurs suivantes : 0,34 dollar, 0,57 dollar, 0,90 franc suisse, 1,30 franc suisse, 0,51 euro et 1,09 euro.
- 2. Les timbres ont été conçus par Karen Kelleher (Organisation des Nations Unies) à partir de photographies prises par Sébastien Bertrand (Suisse) et provenant d'une collection aimablement mise à disposition de l'APNU par Syméon Antoulas (Suisse/Grèce). Remerciements: Musée international de la Croix-Rouge internationale et du Croissant-Rouge. Conservateur: Philippe Mathez.

(Valeur équivalente en dollars des États-Unis : 0,90 franc suisse = 0,55 dollar; 1,30 franc suisse = 0,79 dollar; 0,51 euro = 0,45 dollar; 1,09 euro = 0,97 dollar sous réserve de la fluctuation des taux de change.)

^{*} Date d'expiration : 31 mai 2002.



Renseignements pratiques

- 3. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne, mais **uniquement** au cachet officiel premier jour de l'APNU. Les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer ces timbres, cartes et enveloppes le lundi 20 mai 2002 aux endroits suivants :
- a) Comptoir de vente de l'APNU, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures;
- b) Comptoir situé à l'extrémité nord du hall du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures.
- 4. On pourra se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis, à proximité de la Librairie des Nations Unies, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.
- 5. On trouvera des renseignements relatifs aux timbres de l'ONU sur l'Internet, à l'adresse suivante : http://www.un.org/Depts/UNPA>.

0235691f.doc